



n° 22/P

**CONSEIL TERRITORIAL
DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON**

Saint-Pierre, le

22 OCT. 2007

*Apr le 22/10/07
n°*

**Madame Annick GIRARDIN
Député
Conseillère Territoriale
de la Collectivité Territoriale de
Saint-Pierre-et-Miquelon
B.P. : 4477**

SAINT-PIERRE

Madame la Député,

Par courrier en date du 17 octobre dernier, vous souhaitez connaître ma position sur le dossier interpêche.

J'ai le plaisir de vous communiquer ci-joint la copie du courrier que j'ai adressé au Secrétaire d'Etat chargé de l'Outre-Mer en date du 16 octobre dernier.

Pour compléter votre information, je vous invite à consulter mon intervention télévisée sur télé Saint-Pierre et Miquelon en date du mercredi 17 octobre dernier.

Veillez agréer, Madame la Député, l'expression de mes sentiments distingués.

Cordialement **Le Président,**



Stéphane ARTANO